

**COMMISSION Secteur SANTERRE**  
**Réunion du vendredi 12 avril 2024 à Licourt**

Présents : GRAIN Roland – POLET Jacques – DEBEAUVAIS Jean-François – NOTEL Pascal – DEFOSSEZ Aurélien – LEFEBVRE Pascal

***Coupes Seniors du Santerre :***

***Affaire litigieuse :***

- Rencontre de 1/4 finale Challenge Guéant du samedi 30 mars 2024  
**Moreuil SC 3 – Cartigny US 1:**

Réserves déposées et confirmées par US CARTIGNY sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de MOREUIL SC 3 susceptibles d'avoir participé au dernier match en équipe MOREUIL SC 2, alors que cette équipe ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Recevable en la forme. Sur le fond, vu l'article 3.2b du règlement des coupes de secteur et attendu qu'aucun des joueurs figurant sur la feuille de match n'a participé au dernier match de championnat Seniors D3 de l'équipe supérieure MOREUIL SC 2 face à AMIENS PIGEONNIER 1 le dimanche 24 mars 2024 alors qu'elle ne disputait pas de rencontre officielle ce même jour ou dans les 24h. La Commission dit cette réserve non fondée puisque l'équipe de MOREUIL SC 2 n'a pas enfreint le règlement.

La commission homologue le résultat tel qu'acquis sur le terrain :

SC MOREUIL 2 – US CARTIGNY : 3 – 0

Les droits de réserves sont mis à la charge de l'US CARTIGNY (30€).

***Résultats des rencontres des ¼ de finales :***

**¼ de finale Challenge Roland GUEANT**

<b>Hombleux ASF 2</b>	-	Estrées-Mons FC 2	<b>4 - 0</b>
Marcelcave US 2	-	<b>Hombleux ASF 1</b>	<b>0 - 6</b>
<b>Moreuil SC 3</b>	-	Cartigny US 1	<b>3 - 0</b>

La rencontre Monchy OL 2 - Cerisy AS 2 se jouera le mercredi 1er mai 2024

**¼ de finale Challenge Michel FROMENTIN**

Licourt ES 2	-	<b>Harbonnières SC 1</b>	<b>1 - 3</b>
Sailly-Saillisel US 2	-	<b>Bray S/Somme AAE 1</b>	<b>2 - 4</b>

Heudicourt AS 1 - Plessier FC 2 3 - 0  
Ercheu RC2 1 - Roye-Noyon US 3 4 - 3

La commission entérine les résultats des 1/4 de finales du Challenge Roland Guéant et du Challenge Michel Fromentin qui n'ont donné lieu à aucune réclamation.

### ***Rencontres des 1/2 Finales :***

---

**Les rencontres des 1/2 finales des Challenges Santerre Seniors sont les suivantes (la commission a tenu compte du tirage et du nombre de matches joués à domicile et à l'extérieur pour chaque club dans les 2 Challenges) :**

#### **1/2 finale Challenge Roland GUEANT**

Moreuil SC 3 - Hombleux ASF 2

La date de cette rencontre est fixée au mercredi 1er mai 2024 à 15h

Monchy OL 2 ou Cerisy AS 2 - Hombleux ASF 1

La date de cette rencontre est fixée au mercredi 08 mai à 15h

#### **1/2 finale Challenge Michel FROMENTIN**

AAE Bray-sur-Somme - Harbonnières SC 1  
Ercheu RC2 1 - Heudicourt AS 1

La date des rencontres de ce challenge est fixée au mercredi 1er mai 2024 à 15h

**3 arbitres par rencontre, frais d'arbitrage à la charge des 2 clubs.**

### **Utilisation obligatoire de la FMI**

**En cas d'impossibilité d'utilisation de la FMI, il est demandé au club recevant d'envoyer la feuille de match par mail au District ([wleclercq@somme.fff.fr](mailto:wleclercq@somme.fff.fr))**

#### **-PARTICIPATION EN EQUIPE INFERIEURE :**

1. Un club ne peut présenter en équipe inférieure:

- a) Plus de deux joueurs ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure.
- b) Aucun joueur ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24h
- c) En outre, ne peuvent participer les joueurs étant entrés en jeu lors de l'avant-dernière ou la dernière rencontre avec des équipes supérieures disputant les matchs retour d'un championnat national, régional ou départemental.

2. **L'équipe aura match perdu, si des réserves de participation ou une réclamation ont été**

régulièrement déposées selon les dispositions des Règlements Généraux de la FFF et Règlements Particuliers de la Ligue.

Les Réserves ou Réclamations doivent être envoyées en courrier recommandé ou par Courrier Electronique ou par fax, avec en-tête du club et accusé de réception, au District Somme Football (BP. 90429 – 80004 Amiens Cedex 1 / [secretariat@somme.fff.fr](mailto:secretariat@somme.fff.fr) / 03 22 89 66 40), avec copie à Roland Grain : [roland.grain@orange.fr](mailto:roland.grain@orange.fr)

## Coupes Jeunes du Santerre :

### *Résultats des rencontres des ¼ de finales :*

---

La commission entérine les résultats des rencontres n'ayant donné lieu à aucune réclamation.

#### **¼ de finale Challenge FROMENTIN U18**

Albert USOAAS	-	Moreuil SC	4 - 0
Moislains USC	-	Chaulnes AAE	0F - 3
Pays-Neslois AS	-	Ste Emilie-Epehy ES 1	3 - 1
Ste Emilie-Epehy ES 2	-	Montdidier AC	2 - 6

#### **¼ de finale Challenge C T I U15**

Moislains USC	-	Montdidier AC	0F - 3
Ent Marcelcave-Méaulte-Cerisy	-	Albert USOAAS	0 - 22
Péronne CAFC	-	Pays-Neslois AS	4 - 0
Roye-Noyon US 1	-	Roye-Noyon US 2	10 - 0

### *Les rencontres des 1/2 finales :*

---

#### **½ finale Challenge FROMENTIN U18**

Montdidier AC - Chaulnes AAE

La date de cette rencontre est fixée au mercredi 1er mai 2024 à 16h30

Pays-Neslois AS - Albert USOAAS

La date de cette rencontre est fixée au mercredi 08 mai à 16h30

## **½ finale Challenge C T I U15**

Albert USOAAS - Montdidier AC  
Péronne CAFC - Roye-Noyon US

La date des rencontres de ce challenge est fixée au mercredi 08 mai à 16h30

**1 arbitre par rencontre, frais d'arbitrage à la charge du club recevant.**

## **Utilisation obligatoire de la FMI**

**En cas d'impossibilité d'utilisation de la FMI, il est demandé au club recevant d'envoyer la feuille de match par mail au District ([wleclercq@somme.fff.fr](mailto:wleclercq@somme.fff.fr))**

### **-PARTICIPATION EN EQUIPE INFERIEURE :**

1. Un club ne peut présenter en équipe inférieure:

- a) Plus de deux joueurs ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure.
- b) Aucun joueur ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24h
- c) En outre, ne peuvent participer les joueurs étant entrés en jeu lors de l'avant-dernière ou la dernière rencontre avec des équipes supérieures disputant les matchs retour d'un championnat national, régional ou départemental.

2. **L'équipe aura match perdu, si des réserves de participation ou une réclamation ont été régulièrement déposées selon les dispositions des Règlements Généraux de la FFF et Règlements Particuliers de la Ligue.**

**Les Réserves ou Réclamations doivent être envoyées en courrier recommandé ou par Courrier Electronique ou par fax, avec en-tête du club et accusé de réception, au District Somme Football (BP. 90429 – 80004 Amiens Cedex 1 / [secretariat@somme.fff.fr](mailto:secretariat@somme.fff.fr) / 03 22 89 66 40), avec copie à Roland Grain : [roland.grain@orange.fr](mailto:roland.grain@orange.fr)**

Pour rappel, les **finales** de ces challenges auront lieu le **lundi 20 mai 2024** et seront organisées par l'ES LICOURT sur les installations du Pays Neslois.

Le Secrétaire de séance  
LEFEBVRE Pascal

